

Note sur l'émigration des Camerounais à Fernando Po entre les deux guerres mondiales

par Maurice Mveng

D'après les estimations officielles, la colonie camerounaise à Fernando Po est passée de 74 personnes en 1858 à 520 en 1920¹ jusqu'au chiffre record de 8 000 en 1936. Comme l'indiquent ces chiffres, cet accroissement ultra-rapide a eu lieu surtout entre les deux guerres mondiales et les rapports des administrateurs français indiquent que les années de pointe se sont situées entre 1927 et 1935 avec près de 4 000 Camerounais gagnant l'île chaque année. Dans certaines subdivisions la perte de population était même très grave ; par exemple en décembre 1935 la population Bambimbi était évaluée à 61 074 contre 75 000 l'année précédente², le rapport du chef de subdivision précisant que toutes ces personnes avaient fui vers le Cameroun britannique et que plusieurs d'entre elles se trouvaient déjà à Fernando Po.

Les raisons qui ont poussé un grand nombre de nos compatriotes à émigrer vers la colonie espagnole sont multiples. La première et la plus importante a été la situation économique à Fernando Po et au Cameroun. En effet, les colons espagnols de l'île s'étaient lancés dès la fin du XIX^e siècle dans la culture intensive du café et du cacao dont les vastes plantations requéraient une abondante main-d'œuvre.

Tout au début du XX^e siècle, la population autochtone (Buvis) de faible densité — se refusant à travailler dans les plantations, les planteurs recrutaient des *manœuvres* en Guinée continentale dont la population était évaluée à 65 000 habitants en 1906. Mais à la suite du développement des entreprises et notamment des entreprises forestières en Guinée continentale, cette source de recrutement s'était épuisée. Il fallait donc faire appel à la main-d'œuvre des pays voisins. Notre pays ainsi que le Gabon se trouvaient dans une situation privilégiée pour fournir des travailleurs à la colonie espagnole. Le nord du Gabon, la Guinée continentale et le sud-ouest du Cameroun sont en effet habités par des populations qui se réclament d'une même origine : il s'agit des populations Fang, Bulu et Beti qui constituent le groupe Pahouin des ethnologues.

A cause des nombreuses affinités familiales et tribales que ces populations ont entre elles, les autorités espagnoles ont sans doute pensé que des émigrants Gabonais et Camerounais formeraient avec les travailleurs Fang qui se trouvaient déjà dans l'île, un groupe assez homogène. En tout cas vers 1932 on estimait à 15 000 le nombre de travailleurs employés dans les plantations de l'île et dont près du tiers devait être renouvelé tous les ans.

Le Cameroun constituait aussi une source de main-d'œuvre à cause du caractère particulier de son développement économique pourtant considérable. Nous pouvons rappeler que le chemin de fer du Centre fut achevé de 1922 à 1927 pour la modique somme de 46 000 000 francs ! De 1916 à 1939 plus de 5 000 kilomètres de routes et 250 bâtiments publics importants furent construits. En agriculture, la plantation d'hévéas de Dizangué fut lancée en 1928, la culture du café amorce en 1930 tandis que des efforts semblables furent déployés en vue du développement de la culture du cacao, du palmier à huile etc. Cependant afin de faire baisser le coût de tous ces travaux pour lesquels la métropole allouait de maigres crédits appelés « fonds de concours », l'administration coloniale française eut recours à « l'investissement humain » : ainsi les autorités locales procédèrent à des recrutements de travailleurs. Pour un travail précis à achever dans une circonscription donnée, chaque chef de village ou de groupement devait livrer un nombre préalablement fixé de « volontaires ». Après la condamnation de travail forcé par le Bureau International du Travail en 1930, ce genre de travail fut appelé « travail obligatoire ». Pourtant, qu'il fût forcé ou obligatoire, cela ne changeait rien à la condition des travailleurs qui étaient souvent battus, râlés, sous-alimentés et travaillaient parfois du matin au soir sans repos. Le P. Mveng a rappelé dans son Histoire du Cameroun que les 38 km. Ndjock-Makak avaient coûté « la vie à douze milliers de personnes » et les récits recueillis auprès de ceux qui avaient fui, parce qu'on avait voulu les envoyer travailler à Dizangué, font allusion à un Blanc qui infligeait des punitions insupportables aussi bien à des hommes qu'à des femmes ».

Les salaires traduisaient aussi la disparité entre les deux territoires. En effet les Camerounais recrutés vers 1930 recevaient au départ des avances de 300 à 400 pesetas soit environ 1 400 francs de l'époque, on leur promettait aussi des salaires fabuleux de l'ordre de 70 pesetas par mois soit près de 300 francs. En réalité leurs salaires mensuels étaient inférieurs à ces chiffres servant à faire de la propagande car ils s'élevaient à 25 pesetas pour un ouvrier non qualifié (environ 106 f) et à

20 pesetas pour un manoeuvre dans une plantation (environ 85 f). Néanmoins ils étaient supérieurs aux 30 ou 50 francs que payaient les interprètes et clerks du Cameroun. D'autre part les recruteurs décevaient Santa Isabel comme « le pays des Blancs » où il était possible de se procurer toutes les marchandises européennes. Ceci était sans vrai dans la mesure où en 1917 il y avait déjà là 13 maisons de commerce dont 2 allemandes, 7 espagnoles, 3 anglaises et 1 portugaise. C'est donc en partie l'espoir d'une promotion économique qui attirait les Camerounais à Fernando Po.

En plus de ceux qui voulaient faire fortune, certains Camerounais se rendaient aussi en Guinée espagnole afin de se soustraire aux mauvais traitements qu'ils subissaient des autorités coloniales françaises. Après la défaite allemande, quelques-uns de nos compatriotes avaient rejoint les troupes en retraite pour témoigner de leur fidélité envers leurs anciens maîtres et probablement aussi par crainte de représailles au cas d'un retour éventuel des Allemands. Ces gens devaient constituer un groupe non négligeable : quelques tirailleurs, boys, cuisiniers et notables. Mais certains membres de leurs familles ont dû aussi quitter le Cameroun afin d'échapper aux règlements de comptes de la période qui suivit la deuxième guerre mondiale dans notre pays et ainsi rejoindre les « amis des Allemands » à Fernando Po.

D'ailleurs ce n'est pas seulement ceux qui avaient des parents « amis des ennemis des Français » qui souffraient de ces traitements. L'article premier du code Destenave, en usage dans les colonies françaises et appliqué au Cameroun stipulait que : « Les agents inférieurs peuvent vis-à-vis des indigènes, appliquer les peines suivantes : la chicote, l'amende, la barre de justice, la prison. Le commandant de cercle se réserve d'appliquer : a) la déportation, b) la mort » ! Il faut donc penser que pour tous les aigris qui refusaient de se plier aux sanctions prévues par la coutume ou la loi-adultères, voleurs, individus (souvent sans ressources) qui ne pouvaient pas payer l'impôt de capitation, etc. — la Guinée espagnole, dont on connaissait souvent mal les lois, offrait un asile.

En fait si la colonie espagnole semblait un refuge privilégié, c'est qu'aucune convention d'extradition n'existait à cette époque entre le Cameroun et la Guinée espagnole. La convention franco-espagnole du 14 décembre 1877 prévoyait que la France et les colonies françaises d'une part, l'Espagne et les colonies espagnoles d'autre part (art. 17), pouvaient demander l'extradition de leurs sujets respectifs ; cette convention n'était applicable dans les colonies françaises qu'autant que la

loi du 8 juin 1878, qui en sanctionnait l'approbation, avait été promulguée dans ces colonies. Or, le Cameroun n'était pas une colonie française et la tutelle française ne datait pas de 1878 ! Seul le Gouverneur général espagnol pouvait donc décider de l'expulsion d'un Camerounais de Fernando Po et d'après les critères du système colonial espagnol. Ces expulsions étaient assez rares. Au contraire, à cause du manque de manœuvres et devant la pression des chambres d'agriculture et des forêts de Guinée, les autorités espagnoles entreprirent dès 1932 des démarches auprès des autorités françaises au Cameroun afin d'obtenir un nombre assez élevé de travailleurs. Une convention fut signée le 8 janvier 1934 à Yaoundé aux termes de laquelle le Gouverneur français permettait une émigration annuelle et officielle de 4 000 Camerounais à destination de la Guinée espagnole. Ces manœuvres pouvaient passer 6 ans au maximum en Guinée. Mais dès fin 1935 cette convention était pratiquement annulée, beaucoup de personnes ayant émigré clandestinement.

Il faut dire tout de même que ce n'était pas difficile de se rendre à Bata ou à Santa Isabel. Jusqu'en 1935, il suffisait d'un passeport en cours de validité visé par le consul d'Espagne et d'un certificat de visite médicale.

Et un travailleur recruté clandestinement à la frontière se faisait remettre tous ces papiers à Bata avant de se rendre à Santa Isabel. Cette aventure devint cependant de plus en plus difficile car les autorités françaises organisèrent dès 1935 un contrôle systématique et fréquent à la frontière. Elles protestèrent également auprès du Gouverneur général de Guinée au sujet de nombreuses émigrations clandestines dont près de 5 000 en 1934. Le représentant espagnol décida alors, par un acte du 23 mars 1935, que les indigènes désirant entrer dans la colonie présenteraient dorénavant :

- 1) divers documents parmi lesquels un acte de naissance légalisé, un extrait de casier judiciaire, etc.
- 2) un contrat de travail avec une entreprise ou un particulier solvable à la colonie, ou à défaut, le dépôt d'un cautionnement de 5 000 pesetas (environ 23 000 francs).
- 3) un passeport visé par le Consul d'Espagne. Etant donné les difficultés qu'aurait dû surmonter un Camerounais de l'époque, soit pour se faire délivrer tous les papiers demandés, soit pour amasser une si forte somme d'argent, plusieurs personnes préférèrent donc se faire recruter clandestinement. Le prix de revient minimum d'un manœuvre ainsi recruté s'élevait à 700 pesetas environ réparties de la façon suivante :

EMIGRATION DES CAMEROUNAIS A FERNANDO PO

Avance au recruté	300 pesetas
Cadeau à la famille et divers	100
Voyage en Guinée	35
Passage Bata-Santa Isabel	25
2 certificats médicaux	10
Taxe perçue par le Conseil municipal de Bata	2
Taxe d'émigration	5
Frais du passeport	13
Frais divers	40
Bénéfice du recruteur	170
Total	700 pesetas.

En réalité, les mesures prises afin de limiter l'émigration eurent tout simplement pour effet d'ouvrir une nouvelle voie de passage en direction de l'île. Les personnes désirant aller travailler à Fernando Po passèrent dorénavant par un nouvel axe Douala-Victoria-Santa Isabel. C'est que vers la fin de 1935 il existait déjà un bureau de recrutement de la main-d'œuvre pour Fernando Po à Victoria au Cameroun sous tutelle britannique, où les travailleurs remplissaient toutes les formalités avant le départ.

Il est à signaler aussi qu'il existait quantité de pistes reliant la région d'Ambam-Campo à la Guinée ; c'est à travers ces pistes que voyageaient ceux qui n'avaient pas été engagés et qui n'avaient pas les pièces demandées. Cette catégorie d'émigrants était souvent refoulée par les autorités espagnoles, et les listes de ceux arrivés à Ebolowa entre le 13 février et le 6 mai 1935 donnent une idée de l'ampleur du mouvement dans notre pays.

Sur 65 personnes, 22 provenaient de la subdivision de Yaoundé, 10 d'Ebolowa, 7 de Kribi, 6 de Djoum ; Akonolinga, Edéa, Eséka, Yabassi avaient chacune 2 ressortissants tandis que Banyo, Ngaoundéré, Yoko, Bafang, Maroua, Campo, Carnot, Mbalmayo, Babimbi et Bossangoa (Oubangui-Char) en comptaient 1 chacune. Cette liste fait apparaître nettement que c'est tout le Cameroun sous tutelle française qui contribuait à cet exode avec cependant une prédominance explicable des ressortissants du Centre-Sud qui étaient plus rapprochés de ce lieu de refuge que ceux des autres régions du pays et qui avaient aussi des affinités familiales et tribales avec les Fang comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus. Le seul fait curieux est la mention sur ces listes d'un originaire de l'actuelle République Centrafricaine. A défaut d'autres « échantillons », on est en droit de penser qu'il s'agissait là d'un aventurier venu au Cameroun

avec l'espoir d'y trouver des conditions de vie meilleures que celles de son pays et qui déçu se serait rendu en Guinée après avoir entretenu la propagande sur la vie des indigènes dans la colonie espagnole.

Les conditions de vie des Camerounais dans l'île de Fernando Po concurent deux phases différentes. Jusqu'en fin 1935 les travailleurs recrutés à la frontière étaient acheminés à Bata où ils devaient signer un engagement devant le « curador », sorte de juge unique chargé notamment à l'établissement du contrat, à une visite médicale. Le contrat avait une durée de 2 ans renouvelables ; au moment de sa signature, le travailleur recevait, s'il le désirait et s'il ne l'avait pas encore fait, une avance qui lui serait ensuite retenue sur son pécule. Vers 1932 le salaire à Fernando Po pour un manoeuvre non spécialisé était de 20 pesetas soit environ 85 francs. Le travailleur recevait à la fin de chaque mois 10 pesetas, les 10 autres étaient conservées par l'Administration et constituaient son pécule (duquel on devait soustraire l'avance) qui lui serait remis à la fin de contrat. Et comme nous avons vu le montant élevé des avances, les travailleurs ayant reçu des avances étaient donc contraints de rester plus longtemps qu'ils ne l'auraient voulu dans l'île. En plus de son salaire chaque manoeuvre était nourri. La ration se composait de riz, de pois secs, de bananes et de légumes. Les travailleurs résidaient en ville dans des quartiers populaires pour étrangers et par affinités, dont le plus célèbre était le quartier Ewondo où l'on trouvait les ressortissants de l'ancien Nyong et Sanaga et de Bafia, les Bulu, etc. L'ambiance y était celle des villages africains avec chef, conseil des anciens, etc., et ces gens ne tardaient pas à faire venir leurs parents chaque fois qu'une occasion se présentait. Mais vers la fin de 1932 débutèrent les travaux pour la construction des routes de l'île. Ces travaux furent exécutés grâce à des recrutements obligatoires de la main-d'œuvre indigène et les manoeuvres n'étaient pas payés. C'était pratiquement du travail forcé, comme autrefois au Cameroun. D'autre part en 1936 éclata la guerre civile espagnole qui paralysa l'économie de l'île entièrement tournée vers la métropole. Pendant trois ans que dura la guerre le cours des produits qui avaient 4,925 à 4 frs. au cours moyen officiel et atteignit même la limite de prix de 2 f. Ceci provoqua l'élévation du coût de la vie et la montée artificielle des salaires comme il est indiqué ci-dessous.

- ouvriers non qualifiés : 3 pesetas par jour (1 à 1,5 en 1930) ;
- manoeuvres dans les plantations : 40 à 70 pesetas par mois et

plus de la nourriture contre 20 dans les années 1930-32.
— clerks : 150 à 300 pesetas par mois, etc.

L'une des conséquences directes des difficultés économiques de l'île fut le changement du statut des travailleurs. Durant toute la période de la guerre civile, l'administration espagnole disait qu'elle ne rembourserait les dépôts constitués grâce aux retenues obligatoires sur les salaires qu'après la cessation des hostilités en métropole ; cependant elle refusait de délivrer un reçu de la somme inscrite au carnet de pécule à ceux qui manifestaient l'intention de quitter l'île. Lorsqu'un travailleur ou un ouvrier arrivait en fin de contrat, il lui était proposé un nouvel engagement de 2 ans (peu de gens acceptaient encore des avances). En cas de refus, une prolongation de 6 mois était imposée. Si l'employé refusait de signer ou d'agréer cette prolongation d'office, il était d'abord et souvent emprisonné, puis envoyé à l'intérieur de l'île et contraint de travailler sans rétribution, pour sa seule nourriture. D'autre part, la détention de monnaies d'or et d'argent étant rigoureusement prohibée, ainsi que la sortie de devises étrangères, les travailleurs ne pouvaient avoir à leur disposition que des billets espagnols non cotés sur le marché des changes, et par suite, n'étant utilisables que sur place. Enfin à partir de 1936 toutes les personnes qui obtenaient l'autorisation de quitter l'île étaient fouillées avant leur départ, et la police locale leur confisquait argent et bijoux. Il régnait déjà une atmosphère de méfiance, de crainte et d'inquiétude.

S'il était si difficile pour les autorités espagnoles de laisser partir les Camerounais, c'est parce que tous n'étaient pas de simples manoeuvres facilement remplaçables. En effet vers la fin de 1937 50 % environ des miliciens de la « Guardia colonial » étaient Camerounais. En plus de la milice, les indigènes originaires des régions, Kribi, Ebolowa et Yaoundé employés dans divers services administratifs et dans des maisons de commerce, le reste était des boys, ouvriers du bâtiment, chauffeurs, planteurs, etc. Les Camerounais ne pouvaient pas non plus leur être donné l'insularité de Fernando Po, ce qui rendait une telle opération difficile et périlleuse ; d'autre part comme ils vivaient groupés dans des quartiers presque entièrement pour eux le contrôle de la police était très facile.

Pendant que la Guinée espagnole en général se débattait dans ses difficultés nouvelles, le Cameroun connaissait un essor accéléré. Les efforts faits en agriculture commençaient à porter des résultats appréciables. La production de cacao passait de 19 000 t. en 1934 à un record de 31 000 t. en 1938 ; celle du café arrivait à 4 000 t. en 1939. A travers toutes ces régions qui sortaient de la pure économie de subsistance,

des gens travaillaient maintenant à leur propre compte ; ce n'était plus le temps du portage pour le compte du « Blanc ». Ces gens amassaient de petites fortunes, se permettaient d'avoir plusieurs femmes, se payaient des fusils. Ainsi se formait petit à petit une nouvelle classe, celle des planteurs, nouveaux riches qui étaient respectés aussi bien de l'administration que de leurs concitoyens. Pour les uns, les planteurs faisaient avancer le programme de développement du pays, payaient des impôts élevés qui augmentaient les revenus du territoire. Pour les autres, les planteurs étaient les hommes que l'on allait voir pour demander secours lorsque l'on vous réclamait de payer l'impôt, la dot ou même pour organiser une fête. Par esprit d'émulation et de « concurrence pacifique », beaucoup de gens se mirent à la culture du café, du cacao dans l'espoir de devenir eux aussi des planteurs. Le résultat le plus évident fut qu'un grand nombre de personnes se fixèrent dans les villages. Les gens qui étaient attirés par la ville trouvèrent à Douala, Yaoundé, Mbalmayo, etc., de quoi les satisfaire puisque c'est vers la même époque que beaucoup de commerçants syriens, libanais, français etc., s'installèrent dans divers points du territoire. Lorsque l'on ajoute à toutes ces conditions favorables, le fait qu'à partir de 1938, à la suite d'un échange de lettres entre le Commissaire de la République au Cameroun et ses supérieurs hiérarchiques à Paris, il fut décidé que bien qu'ils fussent émigrés clandestins, aucune poursuite ne serait exercée contre les Camerounais qui regagneraient leur pays, l'on comprend alors comment l'émigration fut presque enrayée.

D'après un rapport de la Société d'Etudes de Yaoundé (SEYA) sortie de Société d'Etudes et de Documentation, daté du 12 juin 1940, la population de Fernando Po était ainsi composée :

1. ressortissants anglais	: 9 à 13 000
2. ressortissants français	: 3 à 3 500
3. Fernandins de couleur	: 5 à 6 000
4. Buvis	: 2 000

Les ressortissants anglais étaient des Calabars tandis que sous le nom de ressortissants français on désignait les Camerounais, les Gabonais, les Dahoméens et les Sénégalais.

Les Gabonais devaient constituer un groupe probablement aussi important que celui des Camerounais alors que les Dahoméens et Sénégalais devaient être à peine quelques centaines, en raison de la distance entre Santa Isabel et leurs pays respectifs. L'on peut estimer qu'en 1940 il n'y avait plus que 1 500 environ de nos compatriotes à Fernando Po contre 8 000 en 1936 et peut-être 10 000 les deux années précédentes. La grande

aventure était donc terminée et le Chef de région de Kribi pouvait écrire fièrement au Commissaire de la République à Yaoundé le 29 juillet 1938 qu'il n'y avait plus rien à craindre de la Guinée espagnole où « les factoreries sont dépourvues de marchandises ; le cacao est payé 0 pesetas 75 le kg, le producteur est mécontent. La fraude s'opère en direction Muni-Cameroun où les autochtones de la Guinée viennent sur nos marchés vendre leurs produits et avec les francs reçus s'acheter pagnes, sel, pétrole ». Allait-on assister maintenant à un mouvement en sens contraire, des sujets espagnols émigrant au Cameroun ? La nouvelle situation créée par la deuxième guerre mondiale et les événements qui la suivirent devaient en décider.

1. *Sintesis Geografica de Fernando Po* par M. Tern. Madrid 1962.

2. Le texte a été rédigé à l'aide des documents ci-après : Archives Nationales — section Affaires Politiques et Administratives 1 — APA série Guinée espagnole.

Cotes : APA	12065/A
	10165/C
	11248
	11259/A
	10165/A
	10223
	10234
	10166
	10225/A
	10128
	10171/D

3. Ceci est la version française, bien sûr ! Il serait intéressant de savoir ce que diraient les Espagnols.

This article is Copyright and Distributed under the following license



**Attribution-NonCommercial-ShareAlike
CC BY-NC-SA**

This license lets others remix, tweak, and build upon your work non-commercially, as long as they credit you and license their new creations under the identical terms.

[View License Deed](#) | [View Legal Code](#)

Cet article est protégé par le droit d'auteur et distribué sous la licence suivante



**Attribution - Pas d'Utilisation
Commerciale - Partage dans les Mêmes
Conditions CC BY-NC-SA**

Cette licence permet aux autres de remixier, arranger, et adapter votre œuvre à des fins non commerciales tant qu'on vous crédite en citant votre nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.

[Voir le Résumé Explicatif](#) | [Voir le Code Juridique](#)

Copyright and Take Down notice

The digitized version of Abbia seeks to honour the original intentions of the paper publication. We continue to publish under the patronage of the Ministry of Arts and Culture: permission for this was given by the minister of Arts and Culture on 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/.. It has not proved possible to track down the surviving authors so we are making the material available under a more restrictive noncommercial CC license. We have setup a takedown policy to accommodate this. More details are available from [here](#).

La version numérisée d'Abbia vise à honorer les intentions originales de la publication sur papier. Nous continuons à publier sous le patronage du Ministère des Arts et de la Culture: permission a été donné par le ministre le 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/. Il n'a pas été possible de retrouver les auteurs survivants, c'est pourquoi nous rendons le matériel disponible sous une licence CC non commerciale plus restrictive. Nous avons mis en place une politique de démantèlement pour y faire face. Plus de détails sont disponibles [ici](#).